



2022-CA697-03.02.01-R7777

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 20 juin 2022, à 14 h.

NOMINATION DE MEMBRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES

CONSIDÉRANT l'article 3.1.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 67 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT l'article 7.05 de la convention collective 2018-2022 intervenue avec le Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-CA676-03.02-R7505 (28 septembre 2020) nommant les personnes suivantes à la commission des études :

- Michel Cyr, professeur au Département de biologie médicale (secteur 5) pour un deuxième mandat de deux ans débutant le 28 septembre 2020 et se terminant le 27 septembre 2022;
- Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation (secteur 6), pour un deuxième mandat de deux ans commençant le 28 septembre 2020 et se terminant le 27 septembre 2022;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'élection, par l'Assemblée générale des professeurs et des professeures de l'UQTR, de deux professeurs à la commission des études pour les secteurs 5 et 6 lors d'un scrutin tenu du 31 mars au 5 avril 2022;

CONSIDÉRANT l'article 4.02 de la convention collective 2015-2020 intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2661 (chargés de cours);

CONSIDÉRANT la résolution 2020-CA678-03.01-R7528 (7 décembre 2020) nommant, à titre de membre désignée par les chargés de cours à la commission des études, Catherine Lemarier-Saulnier, chargée de cours au Département de lettres et communication sociale, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 7 décembre 2020 et se terminant le 6 décembre 2022;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'élection par l'assemblée générale du Syndicat des chargés de cours le 23 avril 2022, pour la désignation d'une chargée de cours à la commission des études;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

1. de nommer les personnes suivantes à la commission des études :

- Andrea Bertolo, professeur au Département des sciences de l'environnement (secteur 5) pour un premier mandat de deux ans débutant le 28 septembre 2022 et se terminant le 27 septembre 2024;
- Frédéric Langlois, professeur au Département de psychologie (secteur 6), pour un premier mandat de deux ans commençant le 28 septembre 2022 et se terminant le 27 septembre 2024;

2. de nommer Catherine Lemarier-Saulnier, chargée de cours au Département de lettres et communication sociale, à titre de membre désignée par les chargés de cours à la commission des études, pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 7 décembre 2022 et se terminant le 6 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général